

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

Présents : Mmes Cabane, Deltour, Dulac, Séébold, Stewart,
MM. Ader, Amat, Barbe, Bonnard, Bonnet, Breton, Calmettes, Garnier, Sifantus.
Absents excusés : Mme Norholm, procuration à Mme Dulac.
Absents : Mmes Peyragrosse, Prévostel,
M. Hirn.

Secrétaire de séance : Mme Dulac.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 mars 2018.

I. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR APPLICATION DES ARTICLES
L2122-22 ET L2122-23

-Suite aux dégâts causés par la neige, les services techniques ont demandé des devis d'élagage

-Nettoyage arbres parc
devis de 1991,43€

-Elagage Pin Chemin des moulières
devis de 2460€

-Cheminement piéton Ecole maternelle
devis de 18 587,76€

I. FINANCES

1-Comptes Administratifs 2017

A-Budget M14

Section Fonctionnement

Dépenses

Prévu : 1 626 824,66€

Emis : 1 460 015,80€

Recettes

Prévu : 1 626 824,66€

Emis : 1 669 385,34€

Résultat 2017 : 209 369,54€

Résultat cumulé : 261 283,20€

Section investissement

Dépenses

Prévu : 3 992 714,26€

Emis : 2 012 916,16€

Recettes

Prévu : 3 992 714,26€

Emis : 1 395 031,59€

Résultat 2017 : 617 884 ,57€

Résultat cumulé : - 22 626,60€

Ce déficit est dû au décalage entre le paiement des travaux et la perception des subventions. Celles-ci sont versées sur présentation des factures acquittées.

VOTE : 14 POUR

B-Budget annexe

Section de fonctionnement

Dépenses

Prévu : 34 210,67€

Emis : 13 796,03€

Recettes

Prévu : 34 210,67€

Emis : 41 031,16€

Résultat 2017 : 27 235,13€

Résultat cumulé : 37 457,82€

Section investissement

Dépenses

Prévu : 91 365,67€

Emis : 15 752,05€

Recettes

Prévu : 91 365,67€

Emis : 25 000,00€

Résultat 2017 : 9 247,95€
Résultat cumulé : 0€ (RAR=recettes)

VOTE : 14 POUR

2- Comptes de gestion 2017

-Comptes de gestion des budgets M14 et annexe.

Présentation des comptes de gestion 2017 du receveur, les comptes font ressortir une identité d'exécution avec les comptes administratifs 2017 de la commune.

VOTE : 15 POUR

II. ASSAINISSEMENT

1-Comptes Administratifs 2017

Section de fonctionnement

Dépenses

Prévu : 224 007,03€

Emis : 176 061,65€

Recettes

Prévu : 224 007,03€

Emis : 207 215,37€

Résultat 2017 : 31 153,72€

Résultat cumulé : 49 458,26€

Section investissement

Dépenses

Prévu : 294 396,88€

Emis : 31 142,49€

Recettes

Prévu : 294 396,88€

Emis : 174 773,19€

Résultat 2017 : 143 630,70€

Résultat cumulé : 289 534,81€

VOTE : 14 POUR

2-Compte de gestion 2017

Le compte de gestion du receveur et celui de l'ordonnateur font ressortir une identité d'exécution.

VOTE : 15 POUR

3-Clôture du Budget Assainissement

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement de notre commune à la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, les résultats budgétaires du budget annexe de l'assainissement collectif communal, qu'il s'agisse d'excédents ou de déficit, peuvent être transférés.

Considérant les résultats budgétaires de clôture 2017 du budget annexe assainissement collectif comme suit :

- Résultat fonctionnement reporté (002) : 49 458,26€
- Résultat investissement (001) : 289 534,81€.

Le conseil municipal,

- Autorise la clôture du budget annexe de l'assainissement collectif.
- Autorise le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget dans le budget principal.
- Approuve le transfert des résultats budgétaires de clôture 2017 au budget annexe assainissement collectif à la Communauté de Commune du Grand pic St Loup comme défini ci-dessous :

Résultat d'Exportation : 49 458,26€

Résultat Investissement : 289 534,81€

-Dit que le transfert de l'excédent de fonctionnement s'effectuera via l'émission d'un mandat imputé sur le compte 678 pour un montant de 49 458,26€

-Dit que le transfert du solde positif d'exécution de la section d'investissement s'effectuera via l'émission d'un mandat sur la compte 1068 pour un montant de 289 534,81€

Dit que les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts de résultats seront inscrits au budget primitif de la commune.

VOTE : 15 POUR

III. QUESTIONS DIVERSES :

- Point d'avancement sur les écoles.

Le 1^{er} septembre 2018 accueil de 28 enfants du Triadou sur les 2 écoles. Ne pas les accueillir aurait fait fermer la 7^{ème} classe de l'école élémentaire et la 4^{ème} classe de l'école maternelle.

De plus en plus d'enfants mangeant à la cantine, il faudra envisager un agrandissement de la salle. Une solution d'attente sera mise en place pour la rentrée scolaire 2018/2019. Une convention avec la commune du Triadou est en cours de rédaction. Elle sera aussi proposée à la commune de St Jean de Cuculles.

Samedi 7 avril à 11h : inauguration du groupe scolaire Paulette Martin.

- Samedi 31 mars : course aux œufs.
- Dimanche 1^{er} avril : Carnaval « les animaux de la forêt ».